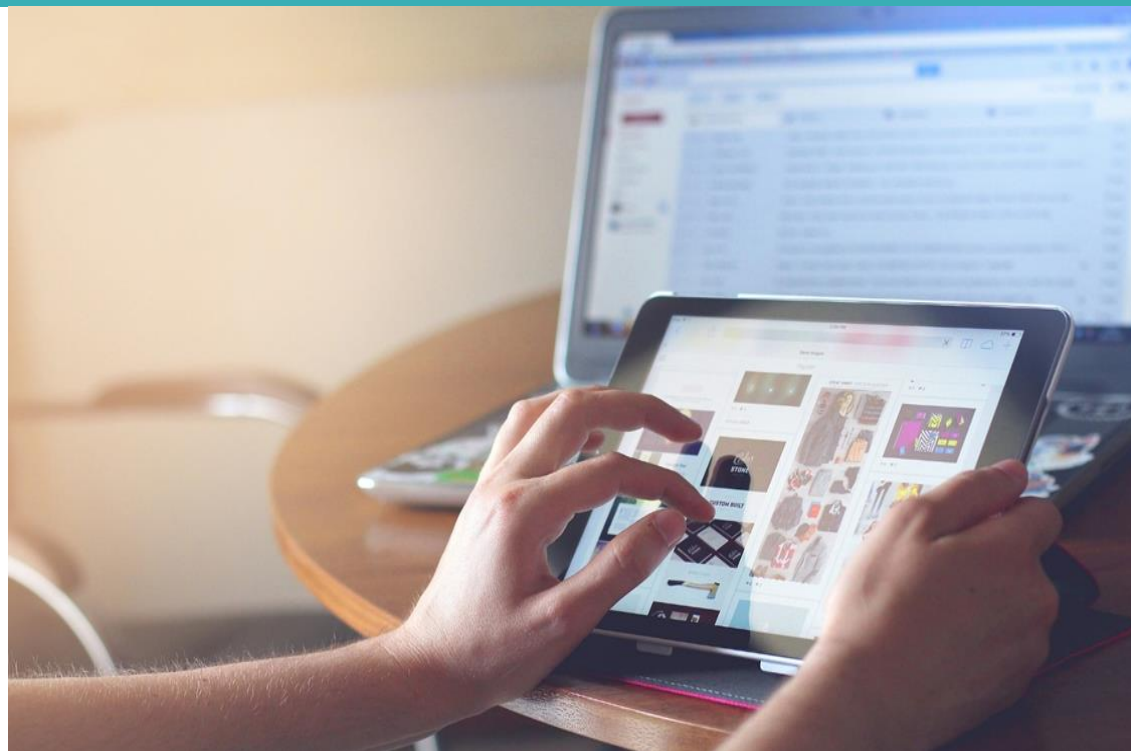


« Porter le développement numérique du territoire »

Enjeux : sensibiliser et former au numérique, optimiser la gestion des espaces publics et dynamiser le tissu économique, faire participer les habitants

Mots clés : numérique, espaces publics, mobilité, territoires intelligents, services, emplois



Source : Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Plusieurs questionnements s'ouvrent quand on associe le numérique et la ville : Quelles sont les opportunités offertes par le numérique pour la ville ? Comment placer le numérique au service des politiques publiques ? A l'heure actuelle et au niveau international, les projets se multiplient en lien avec le concept de ville intelligente. Ce concept désigne une ville qui cherche à atteindre ses objectifs de développement durable en s'appuyant sur les nouvelles opportunités offertes par le numérique. La ville intelligente cherche également à tenir compte des nouveaux enjeux apportés par la transition numérique et se recentre sur le besoin des habitants grâce à une organisation plus ouverte, collaborative et transversale. Les bourgs ont des atouts : proximité avec la population et les acteurs économiques, gouvernance unique sur tout un territoire, passage à l'échelle des projets expérimentaux facilité, services de petite taille et agiles, circuits de décision courts, etc. L'essor du numérique représente donc une occasion à saisir pour les centres-bourgs pour accroître leur attractivité, s'adapter aux besoins des habitants et attirer une nouvelle population.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Permettre l'accès et sensibiliser les populations au numérique dans les centres-bourgs

Les territoires ruraux sont souvent confrontés à une problématique particulière en matière de numérique. Certains en sont encore à lutter contre des zones blanches très pénalisantes en matière de couverture par le téléphone mobile voire simplement l'ADSL, quand d'autres ont pu franchir le pas d'équipements et réseaux de très haut débit. Le déploiement du numérique constitue une priorité du gouvernement qui a obtenu des opérateurs des engagements pour que tous les français accèdent à du haut débit (> 8Mbits/s) d'ici à 2020 et du très haut débit (>30) d'ici à 2022.

L'essor du numérique a fait émerger une offre foisonnante de produits, de services pour les collectivités. Pour faire les bons choix, une stratégie territoriale d'ensemble, qui associera les habitants, doit être construite en amont. L'objectif de cette démarche est triple :

- Identifier les besoins des habitants
- S'assurer de leur adhésion
- Être en mesure de les fédérer

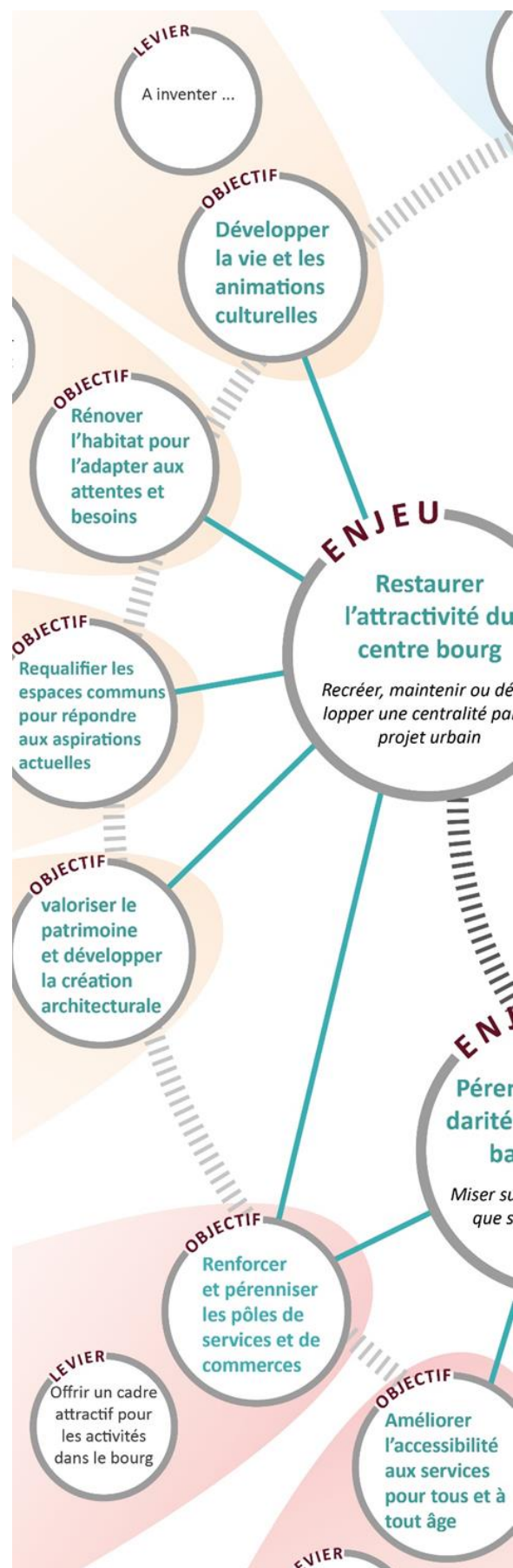
Au-delà des infrastructures, le travail doit aussi porter sur les leviers d'implication citoyenne via les outils numériques d'une part mais aussi sur l'offre de services, l'usage et l'accessibilité des services numériques d'autre part.

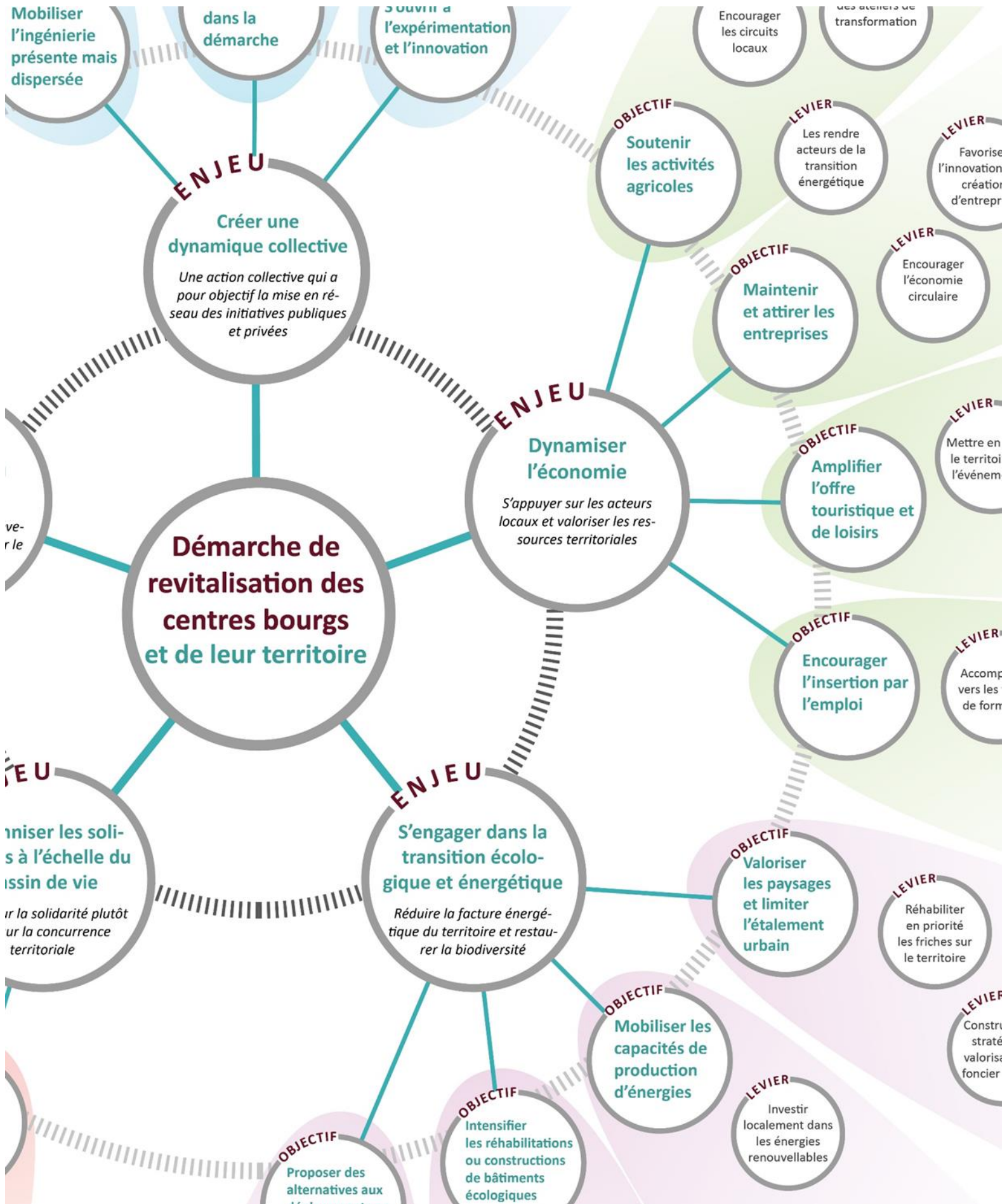
Le développement de l'accès aux services, de dispositifs de formation, de communication, largement appuyés sur les technologies de l'information, constitue un excellent moyen de porter la politique de revitalisation (services commerciaux et de mobilité, accompagnement vieillissement).

Par ailleurs, le numérique représente un moyen d'optimiser la gestion de certains flux, notamment énergétiques et certains espaces comme les espaces publics. Ce travail sur le numérique doit permettre de lutter contre l'enclavement de certains territoires en effaçant les distances, en leur donnant une image innovante et dynamique porteuse de développement.

En règle générale, la revitalisation d'un centre-bourg suppose la mobilisation de tous les atouts d'attractivité dont, incontestablement, le développement numérique. Cette question sera abordée sous l'angle de quatre thématiques transversales détaillées ci-après.

- **Le numérique comme outil de co-construction, d'inclusion et de valorisation**
- **Le numérique au service de la performance environnementale et économique en centre-bourg**
- **Numérique, espaces publics et mobilité en centre-bourg**
- **Le numérique au service de l'attractivité du centre-bourg**





Le numérique comme outil de co-construction, d'inclusion et d'engagement citoyen

Aujourd'hui, les citoyens présentent des demandes de plus en plus fortes en termes de démocratie participative. Combiné aux nouveaux usages permis par le numérique (instantanéité, etc.), ce constat invite les municipalités et les élus à se questionner et à repenser les relations qu'ils entretiennent avec leurs administrés. Le numérique peut permettre à ce titre d'impliquer davantage le citoyen et l'usager dans la vie de la collectivité et la valorisation de son cadre de vie. Pour consulter les habitants sur un projet, en 2018, plus de 74 outils numériques de participation citoyenne à destination des territoires ont été recensés. Par ailleurs, le développement de services numériques est un levier pour promouvoir et mettre en valeur le patrimoine de la collectivité, l'inclusion sociale en favorisant l'accessibilité et aussi l'accès à la formation.

Former les habitants au numérique

En utilisant le bâti existant (bibliothèque, médiathèque, maison des services etc.) ou en réadaptant d'anciens locaux, la ville peut mettre en place des actions pour encourager les habitants à se former au numérique et aussi leur donner un accès à des formations à distance comme les MOOCs (Massive Online Open Courses). L'agglomération de Sénart a d'ailleurs lancé un MOOC pour ses élus afin de les accompagner dans l'exercice de leur mandat.

La ville de Louvigné-du-Désert (35), comptabilisant 3423 habitants en 2014, s'est engagée dans un projet d'envergure dans le cadre du programme de revitalisation de son centre-bourg : la transformation de l'ancienne maison de santé en Villa numérique. Pour ce faire, la mairie a acheté en 2016 l'ancien cabinet médical. Cette « villa numérique » doit intégrer notamment un espace de télétravail mais aussi un espace de formation dédié au numérique. Financé par des fonds européens, ce projet s'inscrit dans le programme Interreg. La rénovation du bâtiment entre dans le projet plus global de revitalisation du centre bourg.

Valoriser son patrimoine par l'usage du numérique et moderniser l'accès à l'offre touristique

Le numérique représente également une opportunité pour les centres-bourgs de mettre en valeur leur patrimoine et donc leur identité tout en favorisant l'accès à l'offre touristique et culturelle. C'est dans cette voie que s'est engagé le village des Baux de Provence (13). En effet, la ville a mis en place une application sur smartphone permettant d'obtenir des informations pratiques et l'actualité touristique de la ville (hôtels, restaurants, etc.). Par ailleurs, cette application inclut une fonction e-balade qui permet d'être guidé au sein de la ville afin de profiter de son patrimoine exceptionnel.

Le numérique comme vecteur de participation citoyenne

Dans les centres-bourgs le numérique peut également constituer un outil de co-construction au service du projet de territoire. Par exemple, « *Nos citoyens s'engagent* » est une plateforme citoyenne en ligne lancée par le fondateur de l'association *Arras Passionnément* en 2014. Cette plateforme a permis aux habitants de Arras (62) de participer à la construction d'un projet de revitalisation du centre-bourg. Cela s'est fait au moyen d'un module interactif permettant à chacun de s'exprimer et de débattre sur les solutions proposées.

Autre exemple : la plateforme numérique participative « *JaideMaville.com* » développée par la société Keyclit. Cette dernière permet à tout citoyen de signaler de manière simple et rapide un problème non urgent d'urbanisme dans sa collectivité. Les signalements sont alors transmis aux services techniques compétents de la ville.



Plaquette de présentation « *JaideMaville.com* »
Source : <http://www.carbon-blanc.fr/la-ville/les-services/790-jaidemaville.html>



L'espace numérique de la ville de Guise
Source : ville de Guise

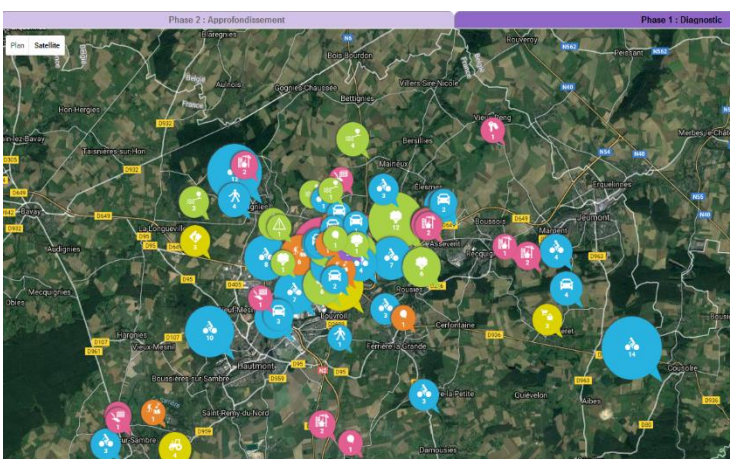
Illustration : Le numérique comme outil participatif et d'inclusion sociale

Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre (59) (hors programme)

La communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre, dans le Nord, a mis en place l'outil « Carticpe-Debatomap » lors de l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

« Carticpe-Debatomap » est un outil de cartographie participative modulable et accessible en ligne. Il permet de suggérer des idées sur un fond cartographié interactif.

Les participants peuvent géolocaliser mais aussi trier leurs propositions en fonction de diverses thématiques : mobilité, habitat, économie etc. Les propositions sont faites sur deux phases : diagnostic (phase 1) puis approfondissement (phase 2).



Vue de l'outil « Carticpe-Debatomap »
Source : <http://maubeugevaldesambre.carticpe.com/#>

Guise (02)

Les Espaces Numériques « C » sont des lieux ouverts à tous proposant de nombreux services liés au numérique. Ils sont gérés par la Communauté de Communes Thiérache Sambre & Oise (CCTSO). Dans ces espaces, les habitants peuvent bénéficier de formations au numérique. Ils ont également la possibilité d'assister à des ateliers pour apprendre ou se perfectionner à l'utilisation d'internet ou différents logiciels informatiques.

Les services des Espaces C sont disponibles dans 4 communes de la CCTSO : Etreux, Marly-Gomont, Wassigny et Guise. En effet, la ville de Guise, lauréate du programme de revitalisation des centres-bourgs, a profité de l'opération de revitalisation pour imaginer et mettre en place ce projet dont l'ouverture était prévue en juin 2017.

A Guise, l'espace est équipé de huit ordinateurs. Les utilisateurs peuvent également amener leur propre ordinateur et se connecter au réseau wifi. Ces services sont entièrement gratuits et permettent aux novices d'apprendre et de se perfectionner. « *Nous avons une population vieillissante qui n'a pas forcément de connexion internet et si elle en a une, elle ne sait pas correctement l'utiliser* » détaille Clément Mangot, l'architecte et concepteur du projet.

Le numérique au service de la performance environnementale et économique en centre-bourg

Dans quelle mesure le numérique, en matière de performance environnementale, peut-il être utilisé et utile dans les villes moyennes et les centres-bourgs en milieu rural ? Il s'avère que le numérique et les innovations technologiques associées permettent de contribuer à la réduction des consommations énergétiques. En effet, la collectivité a aussi la possibilité de mettre en place des systèmes de gestion intelligente concernant certains flux, plus particulièrement les déchets et l'eau.

Réduire la consommation d'énergie dans l'habitat grâce au numérique

Si les intercommunalités de plus de 20 000 habitants au 1^{er} janvier 2017 doivent élaborer leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avant le 31 décembre 2018, il n'en reste pas moins que même les plus petites collectivités ont un rôle à jouer pour la transition énergétique. Dans ce cadre, le numérique a un intérêt pour faciliter la réduction des consommations d'énergie. Il peut s'agir de mettre en place dans les centres-bourgs des capteurs permettant d'optimiser la gestion technique des bâtiments communaux (gaz, électricité par exemple) ou encourager le déploiement chez les particuliers de box énergies.



Smart Energy Box par Electrabel

Source : <http://geeko.lesoir.be/2012/03/26/application-smart-energy-box-par-electrabel/>

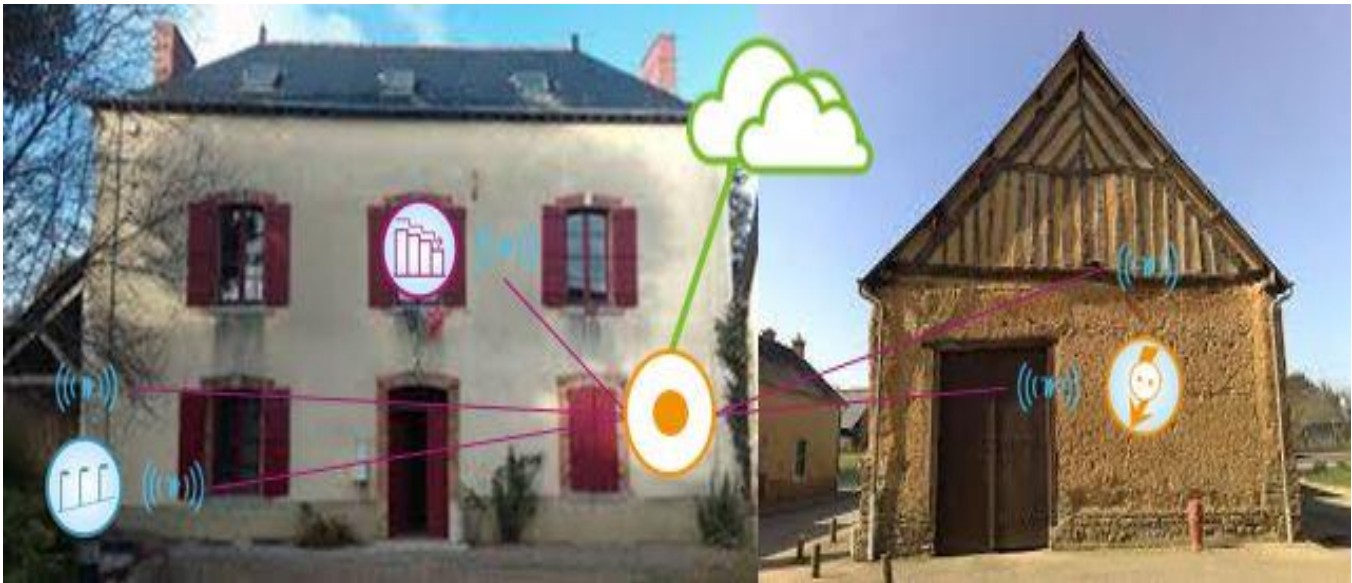
Néanmoins l'empreinte énergétique du numérique ne peut se résumer qu'à ses usages. En effet, il est aussi important de prendre en compte l'énergie grise utilisée pour la fabrication des équipements.

Mieux gérer les espaces verts grâce au numérique

Pour les collectivités, l'entretien des espaces verts peut très vite s'avérer chronophage et coûteux. Dans ce contexte, le numérique peut apporter des solutions pour optimiser la gestion de ces espaces et ainsi en diminuer les coûts d'entretien. Par exemple, à Saint Briec (22), a été mis en place, suite à un appel d'offre lancé en 2006, un logiciel de gestion des espaces verts. Ce dernier génère des statistiques spécifiques et complémentaires et a permis de référencer et de gérer l'ensemble du patrimoine arboré, les jeux et le mobilier urbain. Des bénéfices flagrants sont d'ores et déjà identifiés : meilleure maintenance, fiabilité et maîtrise de la base de données.

Optimiser la collecte des déchets grâce au numérique

Certaines collectivités peuvent rencontrer, notamment dans certains quartiers, des problématiques relatives à la collecte des déchets. Dans le cas des centres-bourgs, les rues étroites peuvent représenter des freins à une collecte optimale des déchets. Elles peuvent également être confrontées à des débordements des poubelles, ce qui est préjudiciable au cadre de vie et de fait à l'attractivité du territoire. Des solutions mobilisant le numérique existent pour éviter ce type d'écueil. A la Roche-Blanche (63), une collecte homogénéisée des déchets en centre-bourg a été mise en place : des points d'apport volontaires (PAV) sous la forme de colonnes enterrées ont été installés à des endroits stratégiques. Ces derniers sont accessibles avec une carte d'accès et contribuent à l'amélioration du cadre de vie. En effet, ils limitent ainsi les contraintes liées aux sorties (calendrier de passage), à l'entretien et la responsabilité des bacs poubelles.



Des capteurs pour mesurer les consommations en temps réel (eau, gaz, électricité) à Saint-Sulpice-la-Forêt
Source : ©DR

Illustration : Numérique et performance environnementale

Saint-Sulpice-la-Forêt (35) (hors programme)

La petite commune de Saint-Sulpice-la-Forêt, située près de Rennes, a lancé un projet d'expérimentation pour optimiser ses consommations énergétiques. Cette initiative a démarré suite à un simple constat : une augmentation de 9 % par an des factures entre 2006 et 2014. Ainsi, la municipalité a souhaité mettre en place une solution permettant de diminuer d'au moins 20 % les dépenses en énergie des bâtiments communaux. C'est de cette façon qu'est né le projet « Smart Saint Sulpice ». Il a été réalisé dans le cadre du programme d'aide à l'innovation Rennes - Saint Malo Lab, par Wi6Labs et Alkante.

Pour ce faire, près de 30 capteurs sur les bâtiments les plus énergivores ont été installés en 2016. Ces capteurs permettent de récolter des informations sur les compteurs d'eau, de gaz et d'électricité, sans oublier les capteurs de températures dans les pièces et à l'extérieur. Ces capteurs sont sans fil et très simples à déployer.

Saint-Amand-Montrond (18) (hors programme)

La ville de Saint-Amand-Montrond, 10 000 habitants, a fait le choix d'utiliser le numérique comme un levier permettant d'améliorer la qualité des services urbains d'une part mais aussi de réduire les coûts de fonctionnement de la ville d'autre part.

Ont notamment été installés dans les bâtiments municipaux des capteurs permettant d'enregistrer des données concernant les fluides : eau, gaz, électricité. Ce dispositif permet une surveillance en continu mais aussi une analyse au jour le jour. Un repérage immédiat d'une fuite ou surconsommation est alors possible.

La ville a aussi fait le choix d'installer des capteurs permettant de mesurer la qualité de l'air mais aussi des capteurs de sons. En cas d'alerte, la collectivité peut alors mettre en place des plans d'actions spécifiques et adaptés, en concertation avec les acteurs concernés, pour pérenniser et valoriser sa politique en faveur de la santé publique.

Numérique, espaces publics et mobilité en centre-bourg

Dans le cadre d'un projet de revitalisation d'un centre-bourg, les espaces publics sont les premiers éléments visibles d'un aménagement alliant à la fois esthétique et fonctionnalité. Les centres-bourgs anciens sont bien souvent denses, étroits, au relief accidenté et peu adaptés à l'usage de l'automobile. D'autant plus que les réseaux de transport public sont difficilement finançables en secteur rural faute de flux suffisants. Une stratégie sur la mobilité permet alors de contribuer à la lutte contre les problèmes d'accessibilité, de saturation et de pollution. Le numérique apporte alors des solutions pertinentes et efficaces, aussi bien sur les problématiques relatives à l'éclairage public ou encore au stationnement et la mobilité en centre-ville. L'organisation d'une offre de co-voiturage ou le développement d'un service d'auto-partage en sont deux exemples.

Repenser l'espace public avec le numérique

Comment le numérique peut-il apporter une plus value quant à la conception, la gestion, l'optimisation de l'espace public ? Quelle en est la valeur ajoutée et quel est l'impact concret sur les usagers ? Trois grands points illustrent bien les enjeux associés :

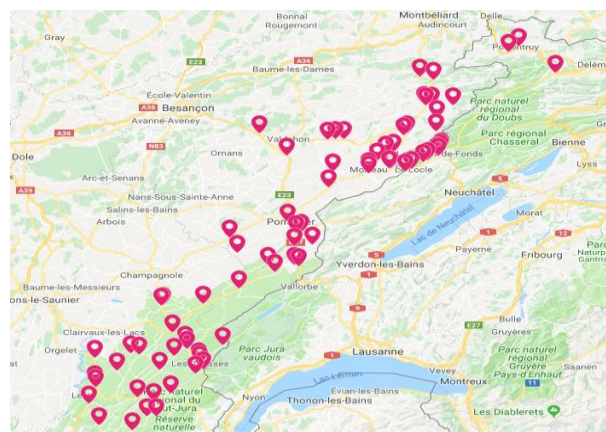
- **Les "usages augmentés"** : l'un des impacts forts du numérique est d'amplifier le réel, et c'est également vrai pour l'espace public.
- **La création de données** : pour mieux connaître l'espace public, les outils de mesure et de recueil des informations issues de l'usager se développent fortement.
- **L'impact sur la conception** : dans la conception de l'espace public, le numérique peut avoir un rôle important : modélisation pour tester virtuellement des partis d'aménagement, participation citoyenne en ligne, etc.

En janvier 2012, la ville de Nice (06) a, par exemple, lancé une expérimentation de stationnement intelligent sur une première zone de la ville : le quartier Notre-Dame. A Chartres (28), c'est un dispositif de gestion intelligente de l'éclairage public avec une mise en test de lampadaires intelligents qui a été expérimenté : 17 luminaires s'éclairent progressivement en fonction du passage des véhicules et des piétons. Enfin, à Cahors (46) a été mis en place en 2016 l'outil de signalement Tell My City de Spallian. L'application permet aux habitants d'informer les services de la ville des dégradations ou anomalies constatées au sein de l'espace public. Les villes moyennes et les villes de moins de 5000 habitants sont les plus nombreuses à avoir adopté des outils de signalement. Ces derniers ont un coût raisonnable et sont bien adaptés à l'échelle communale.

Repenser les mobilités en centre-bourg

En milieu rural, les déplacements nécessitent souvent un véhicule. Les ménages ayant la chance de disposer d'un véhicule personnel peuvent donc l'utiliser en permanence. Néanmoins, tous les ménages n'ont pas systématiquement les moyens de disposer de leur propre véhicule. Ainsi, il est nécessaire de repenser l'offre de transports disponible et proposer le cas échéant de nouveaux services. Par exemple, pour les ménages qui n'ont pas la capacité financière de posséder un véhicule et ceux qui sont dans l'incapacité de s'en servir (raisons médicales, vieillesse etc.), on peut imaginer, grâce au numérique, la mise en place d'une plateforme de co-voiturage ou encore le développement par la collectivité d'un service d'auto-partage et de transport à la demande en milieu rural.

Initié en 2011, le projet Covoiturage de l'Arc jurassien promeut le covoiturage dans cette région de moyenne montagne peu desservie par les transports publics. Les retours d'expérience de cette démarche sont positifs dans la mesure où, entre 2011 et 2016, le covoiturage est ainsi passé de 13 % à 25 % parmi les 27'500 salariés des 90 entreprises adhérentes. Au total, c'est un réseau d'une centaine d'aires de covoiturage qui a été mis en place, en partenariat avec 16 territoires répartis entre la France et la Suisse.



Les aires de covoiturage du projet Covoiturage de l'Arc jurassien
Source : <http://covoiturage-arcjurassien.com/le-service/aires-de-covoiturage/>

La carte des requêtes

recherche de requête par mots-clé :

Toutes les requêtes

- Circulation
- Panneaux d'affichage
- Espaces verts
- Signalisation
- Eclairage de rue
- Voirie
- Chantier
- Propreté de la ville

Une plateforme pour signaler les dégradations de l'espace public à Mérignac

Source : <https://www.urbanews.fr/2011/01/24/10766-une-plateforme-pour-signaler-les-degradations-de-l%E2%80%99espace-public/>

Illustrations : Optimiser la gestion de l'espace public grâce au numérique

Saint-Amand-Montrond (18) (hors programme)

La ville de Saint-Amand-Montrond dans le Cher a installé en 2016 des capteurs sur 21 places de stationnement considérées comme « stratégiques ». En effet, ces places sont situées devant une boulangerie, un buraliste ou d'autres commerces de centre-ville. Ces capteurs ont pour objectif de détecter la durée de stationnement de chaque véhicule sur ces emplacements.

Comme l'explique le maire de la commune M. VINCON, si au bout d'une demi heure, la voiture est toujours stationnée, le capteur envoie un signal à la police municipale qui intervient pour demander à l'automobiliste de déplacer son véhicule. Toutefois le maire précise bien qu' « il ne s'agit pas de verbaliser les conducteurs, mais de les rappeler gentiment à l'ordre ». En limitant les durées de stationnement dans ces secteurs clés, l'objectif est bien de faciliter l'accès aux commerces. Le coût du dispositif s'établit à 10 600 euros.

Mérignac (33) (hors programme)

La ville de Mérignac fut la première ville française à mettre en place en janvier 2011 un outil de déclaration de dysfonctionnements géolocalisés appelé « Léon ». L'objectif est simple : il s'agit de permettre aux usagers et aux habitants de signaler, via leur ordinateur ou smartphone, un problème rencontré dans la ville. Léon peut être activé via un ordinateur ou un smartphone sur <http://leon.merignac.com>. Il peut s'agir d'un dysfonctionnement concernant la voirie, les espaces verts, la signalisation et encore l'éclairage public par exemple. Par un simple clic, un mail est produit et permet de préciser brièvement sa requête : lampadaire cassé, nid de poule sur la route, panneau d'affichage abîmé n'en sont que quelques exemples. Chaque requête est alors directement transférée au service municipal concerné en fonction des différents thèmes abordés. (circulation, espaces verts, propreté...).

Le numérique au service de l'attractivité du centre-bourg

Redynamiser le centre-bourg suppose une prise en compte de l'évolution des pratiques en matière de services et de commerces de proximité. Une telle démarche permettra de contribuer à l'animation du centre-bourg et à renforcer son attractivité pour y attirer de nouveaux habitants. Avec les outils numériques (Smartphone etc.), de nouvelles formes de travail sont apparues. Par ailleurs, aujourd'hui, il existe de nouveaux modes de consommation qui permettent de construire de nouvelles synergies entre ce qu'offre le numérique et le commerce physique. Il est opportun que les municipalités se saisissent de ces évolutions en apportant un soutien à l'accessibilité des services, l'ouverture d'espaces de coworking par exemple ou encore encouragent la transformation du commerce de proximité par rapport aux enjeux du e-commerce.

Réinventer le commerce de centre-bourg

De nos jours, les attentes des consommateurs sont de plus en plus nombreuses et exigeantes. Cette évolution favorise de nouvelles stratégies visant à rapprocher les sites d'e-commerce et les commerces physiques. Il s'agit là d'une opportunité pour les centres-bourgs qui doivent repenser les fonctions et rôles des commerces de proximité pour accroître leur attractivité. Il s'agit alors de multiplier les opportunités de vente en accompagnant le consommateur durant les différentes étapes du cycle d'achat. De nouvelles solutions, permises par le numérique, répondent à ces nouvelles attentes et ambitions, comme le Click and Collect. Il s'agit en effet d'une stratégie cross-canal innovante permettant aux consommateurs de réserver ou de commander des produits en ligne dans leur magasin habituel local et de venir les retirer immédiatement dans une boutique. A noter cependant que le Click and Collect ne doit pas être confondu avec le retrait en magasin qui consiste à envoyer une commande depuis le stock e-commerce en magasin pour un retrait sous quelques jours par le consommateur. Enfin, le retrait en magasin permet aussi de maintenir des commerces qui complètent leurs revenus de vente.

Pour le consommateur, il existe plusieurs avantages à utiliser ce système :

- **un gain de temps** : le client est assuré de trouver le produit qu'il souhaite
- **une économie des frais de livraison** : c'est la principale motivation des consommateurs car ce mode de livraison est gratuit.
- **la possibilité de réserver le produit**
- **un confort** d'achat supplémentaire : possibilité de voir et d'essayer le produit avant l'acte d'achat

Le numérique au profit des services et de leur accessibilité

La ville d'Autun, située en Saône-et-Loire (71) et comptabilisant 13 955 habitants, a entamé sa révolution numérique en 2014. Un robot de télé-présence a été installé dans les musées de la ville. Cette technologie permet à des personnes à mobilité réduite, des patients hospitalisés ou des scolaires de pouvoir effectuer des visites guidées à distance. C'est bien ce que souligne Bruno Lapetite, responsable des technologies d'information et de communication au Rectorat de Dijon :

« Ce projet est très ambitieux et permettra aux personnes dites empêchées, et notamment aux enfants malades, de visiter les musées d'Autun sans avoir à s'y rendre physiquement »

Le numérique présente bien l'intérêt d'offrir à certaines populations de nouveaux services en les leur rendant plus accessibles tout en valorisant le patrimoine culturel local. A ce propos, l'adjoint au maire, Vincent Chauvet, témoigne :

« Ce robot de télé présence m'a permis, à distance, de me déplacer de salle en salle, d'interagir avec les personnes qui ont participé à ce test, de zoomer sur les œuvres exposées au musée comme si j'étais physiquement présent à Autun »

Deux ans après le lancement du projet, l'expérience semble concluante avec des retours d'usage positifs.



Un robot pour visiter les musées d'Autun (71)
Source : <http://www.club-innovation-culture.fr/ville-dautun-adopte-robot-pour-visiter-ses-musees/>



FabLab NET-IKI à Biarne (39)

Source : http://www.makertour.fr/fiche_identite/fablab-net-iki/

Illustration : Penser une offre d'un espace de co-working et de tiers lieux

Rohan (56) (hors programme)

Ghislaine Chauvel, négociatrice en biens immobiliers et Michel Hermelin, ancien commercial, ont souhaité créer un espace de travail partagé et associatif. Leurs objectifs est de favoriser l'économie locale en milieu rural, rompre l'isolement des entrepreneurs et faire naître des projets collaboratifs. Pour cela, ils ont créé une SCI (Société civile immobilière) pour acheter un immeuble de centre-bourg, vacant depuis plusieurs années. Le rez-de-chaussée accueillera la boutique Solid'ère de l'association Solid'art. Les 300 m² d'appartements situés dans les étages sont voués à devenir un espace de travail à partager géré par l'association Local & Co.



Michel Hermelin et Ghislaine Chauvel ont créé Local & Co

Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rohan-56580/un-espace-de-travail-partage-en-centre-bourg-5269632>

Biarne et Jouhe (39) (hors programme)

Réunis à l'origine pour demander une meilleure connexion à Internet, les habitants de deux villages voisins, Biarne (394 habitants en 2014) et Jouhe (570 habitants en 2014), se sont lancés dans l'aventure "FabLab" avec le soutien de leurs élus. La démarche adoptée est bien de type bottom-up. En effet, le projet a été porté par une association créée en 2008 par des habitants de ces deux villages : Net-Iki « l'internet de chez nous » en patois qui a notamment pour mission de réduire les fractures numériques. Le FabLab Net-Iki a ouvert ses portes en juin 2012 dans le village de Biarne. Pour se faire connaître, l'association Net Iki fait portes ouvertes le dernier vendredi de chaque mois. On peut y découvrir les activités et les outils à disposition comme une imprimante 3D. Cela contribue également à montrer la capacité des zones rurales à innover et avancer.



Devanture d'une boutique en ligne
 Source : Conférence « comment réenchanter le cœur des villes ? » par l'AGURAM

Illustration : Relocaliser et développer le commerce de proximité

PNR du Livradois-Forez (hors programme)

Initiée en 2016 pour faire face aux problèmes de vacance commerciale et sensibiliser les commerçants aux possibilités d'Internet, la plateforme achetezenlivradoisforez.fr permet de fédérer les commerçants et artisans locaux. Elle est ouverte aux commerçants et associations locales pour un tarif de 19 € par mois. En contrepartie, ils bénéficient d'un panel d'outils pour commercialiser leurs produits et services. Porté au départ par trois communes du PNR du Livradois-Forez, ce dispositif devrait s'élargir à d'autres villes du territoire. Le projet a été financé par les communes, le FEDER et la CCI. Comme le rapporte Territoires conseils, « le site propose un système de "click and collect" particulièrement adapté aux zones rurales où les frais de livraisons et le manque de point-relais dissuadent certains internautes d'acheter en ligne. »

Podensac (33) (hors programme)

L'association des commerçants de Podensac, commune de Gironde, a mis en place un partenariat avec WhatsHere afin de développer une application permettant d'envoyer de l'information aux clients localisés non loin des commerces. Ce dispositif permet, entre autres, aux usagers de retrouver facilement toutes les informations de leurs magasins favoris avec un historique des visites.

Découvrez et partagez toutes les infos du lieu où vous êtes.

DISPONIBLE SUR

Application WhatsHere développée à Podensac
 Source : <http://podensac-economique.com/actualites/whatsHere/>



Source : http://www.mediation-numerique.fr/actualite_epn-en-milieu-rural-le-service-public-de-mediation-numerique-au-quotidien-par-excellence_78.html

Idées à retenir

Dans le cadre d'une stratégie de revitalisation d'un centre-bourg, **le numérique est une véritable aubaine** pour faire évoluer notre manière de concevoir et d'habiter les bourgs. En effet, les nouvelles technologies numériques peuvent être bénéfiques à plusieurs titres.

- **La participation citoyenne est renforcée** : on pense ici aux outils tels que : les cartographies participatives, les outils de financement participatif etc.
- **La performance environnementale est améliorée** : avec le numérique, différents types de capteurs peuvent fournir des données relatives à la performance environnementale de certains bâtiments ou quartiers.
- **L'espace public est optimisé et l'offre de mobilité enrichie** : le numérique permet d'apporter un éclairage nouveau sur les usages des espaces publics et proposer d'autres alternatives de déplacement (co-voiturage etc.).
- **Les commerces, le tourisme et services de proximité sont redynamisés** : le numérique permet d'accompagner l'évolution des pratiques (e-commerce, e-tourisme, télétravail etc.).

Pour en savoir plus :

- Smart cities vs stupid village ? (en ligne, Groupe Caisse des dépôts)
- Villes intelligentes - Tous concernés, du village à la métropole (Cerema, collection P'tit essentiel, mai 2018)
- Rapport « Vers un modèle français des villes intelligentes partagées » (Akim Oural, Emmanuel Eveno, Florence Durand-Tornare, Mathieu Vidal, juin 2018)

Septembre 2018

Cette publication fait partie d'une série consacrée aux différents leviers de revitalisation des centres-bourgs, à partir de retour d'expériences.

La collection est disponible sur : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>

